



Chéquier bloqué à l'ouverture d'un compte pro

Par **Carole48**, le **30/05/2016 à 22:27**

Gaec créé au 1er/04/2016, compte professionnel ouvert dans la foulée : carte bleue et code reçus, compte alimenté et par contre demande d'informations "poussées" ou intrusives pour la délivrance du chéquier.

Ai lu la charte d'accessibilité appliquée depuis le 1er janvier 2009 : le chéquier ne fait pas partie de la liste des services gratuits attachés à l'exercice du droit au compte.

Le compte pro a été ouvert dans la banque qui nous connaît depuis 5 ans....5 ans à avoir un compte-joint (avant le GAEC exploitation individuelle qui n'exigeait aucun compte pro) bien rempli. Et surtout : deux rendez-vous qui se concluent par l'ouverture et la mise en route du compte pro, sa carte et son code et pas le chéquier si on ne donne pas quelques autres informations autres que les statuts, kbis et autres feuilles d'impôts habituelles.

Avec cette banque, la relation ne commence pas par la confiance...
Que puis-je faire?